

Appel à communication

Vêtements, costumes et religions

(XV^e-XX^e siècle, Europe occidentale)

Qu'il soit contraint ou choisi, le port d'un vêtement ou d'un accessoire vestimentaire a partie liée avec une identité assumée, revendiquée ou imposée. En quelle mesure cette identité peut-elle être religieuse ? C'est à cette question centrale que ce colloque voudrait apporter des éléments de réponse en faisant dialoguer des historiens de différentes périodes de l'histoire de l'Europe— du Moyen Âge à l'époque contemporaine— ainsi que des sociologues. Au-delà des réactions provoquées par des affaires récentes, nous voudrions proposer une réflexion centrée sur les rapports entre le vêtement ou le costume d'une part et l'appartenance religieuse ou confessionnelle d'autre part en tenant compte de l'extrême variabilité des contextes et des situations. Notre réflexion voudrait s'inscrire dans la lignée de Roland Barthes (notamment son article « histoire et sociologie du vêtement. Quelques observations méthodologiques », paru dans les *Annales* en 1957 dans lequel il établit une distinction entre l'habillement, « réalité individuelle, véritable acte d'habillement » et le costume « réalité institutionnelle, essentiellement sociale, indépendante de l'individu, et qui est comme la réserve systématique, normative dans laquelle il puise sa propre tenue »). Mais nous voudrions également tenir compte des études récentes des historiens du vêtement (Daniel Roche, Nicole Pellegrin, Ulinka Rublack, Maria Giuseppina Muzzarelli et bien d'autres).

Il s'agit dans un premier temps de repérer et de catégoriser des vêtements ou des emblèmes à caractère religieux : le caractère explicite ou non de la référence religieuse, la question des normes vestimentaires propres à une confession. Qui fixe les normes ? Ces dernières sont-elles liées à la fabrication, à la matière, à la forme ou à l'usage de ces vêtements ou emblèmes ? Le rapport au corps et à l'identité sexuée de ces vêtements que ces derniers aient pour fonction de les dissimuler et/ou de les souligner est placé au cœur de cette analyse.

Un deuxième ensemble de réflexions concerne le rapport du vêtement et du culte autour du caractère sacré que peut éventuellement acquérir le costume. La composition, l'ornementation et la signification des vêtements liturgiques et/ou sacerdotaux, les débats autour de la paramentique sont envisagés. Outre la question du rapport au culte, il est nécessaire de s'intéresser à l'habit de religion, comme reflet d'une histoire et d'une mémoire collective dans le cadre des ordres religieux, mais aussi pour les différentes formes de clergés et pour son importance dans la différenciation entre clergé et laïcs. L'habit fait-il le moine ? Quels usages les religieux et religieuses font-ils de leurs habits, entre acceptation ou refus, entre attachement et désappropriation ?

Il est également essentiel de s'interroger sur l'inscription du vêtement à caractère religieux dans l'espace public. En quelle mesure celui-ci ressort-il à une pratique distinctive destinée à manifester une appartenance ou une différence, voire une ségrégation ? Nous voudrions interroger à la fois la capacité des autorités religieuses ou civiles à imposer des comportements vestimentaires à l'ensemble ou à une partie de la population, à travers les notions de décence et de convenance et les formes de résistance à ces tentatives de normalisation. Mais cela entraîne également un autre ensemble de réflexions sur la possibilité du port d'un vêtement « à caractère religieux » dans un espace public neutre ou laïcisé. De l'abbé Grégoire siégeant en soutane à la Convention à Aristide Briand se refusant à l'interdire, jusqu'à Lacordaire bravant l'interdit pour s'exprimer en chaire en habit dominicain quels facteurs peuvent amener, en des situations et des contextes particuliers à désigner un vêtement comme marqueur religieux plutôt que révélateur d'appartenances sociales, générationnelles ou ethniques ?

La manifestation se tiendra à l'Université de Lorraine, Campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy les 28 et 29 septembre 2017.

Porteurs du projet : Isabelle Brian (Université de Lorraine – CRULH) et Stefano Simiz (Université de Lorraine – CRULH).

Date limite d'envoi des propositions : 31 janvier 2017

Le titre de votre proposition doit être accompagné d'un résumé d'une dizaine de lignes. Prière d'envoyer le tout aux deux adresses suivantes : isabelle.brian@univ-lorraine.fr ; stephano.simiz@univ-lorraine.fr